



Déconcentration de proximité en Essonne

Communiqué de la section CGT Finances Publiques

La Direction a convié les représentants syndicaux vendredi 7 juin à une réunion informelle de présentation du plan de déstructuration / liquidation programmée de sites et structures de la DDFiP de l'Essonne, plan 2020-2022.

Ne pouvant y assister, les représentant CGT étant au Congrès de la CGT Finances Publiques, nous avons participé à une 2^{ème} séance le mardi 11 juin, afin d'avoir les informations du plan de déconcentration de proximité en Essonne.

DISPARITION DE TOUTES LES TRÉSORERIES SOUS LEUR FORME ACTUELLE, FUSIONS DE SIE, DES SPF, DISPARITION DES ANTENNES PCE... POUR L'INSTANT !

Les Trésoreries

A grand coup de com, la DG a médiatisé un maillage territorial qui s'améliore. Que de l'enfumage ! C'est la fin des trésoreries de pleine compétence, avec la mise en place « **d'accueils de proximité** » !

La DDFIP 91 compte 16 trésoreries qui, sous leur forme actuelle, vont disparaître pour être remplacées par :

- 10 « **Services de Gestion Comptable** » (SGC)
- 12 « **Conseillers aux collectivités locales** »
- 17 « **Accueils de proximité** »

1° Les accueils de proximité = FERMETURE TOTALE DES TRÉSORERIES

L'accueil du public se fera par le biais de permanences organisées en mairie ou dans les Maisons France Service (qui à terme se substitueront aux Maisons de Service au Public).

Il ne s'agit pas de services « fiscaux », mais de structures créées par le préfet dans lesquelles des agents de la DGFIP tiendront des permanences.

Trésoreries concernées par une fermeture totale :

MASSY : le SPL est transféré à Palaiseau

MONTLHÉRY : le recouvrement part à Arpajon, le SPL couvrant 2 SIP sera partagé entre Palaiseau et Arpajon

CHILLY MAZARIN : Le recouvrement part à Massy, le SPL à Palaiseau

STE GENEVIÈVE DES BOIS : le recouvrement sera redéployé sur les sites couverts par cette trésorerie, le SPL sera transféré à Arpajon

SAVIGNY : le SPL est transféré à Grigny

BRUNOY : le SPL est transféré à Yerres

ORSAY : le SPL est transféré à Palaiseau – Projet de construction d'un hôpital à Orsay (sur le Plateau de Saclay). Dans l'attente de savoir qui va gérer, Longjumeau ou Orsay ?

Création de services de proximité à Angerville, Saclas, Baulne, Ballancourt, Boissy sous St Yon, Brétigny, Ris-Orangis, Viry Châtillon, Montgeron, Les Ulis, Bièvres

CONSÉQUENCES : ce sera le transfert de tous les agents de ces trésoreries vers d'autres services.

Le service de proximité, c'est une coquille vide ! Un agent assurera une permanence, soit mensuelle, soit bi-mensuelle, sur la base du volontariat. A défaut, il pourrait être demandé aux télétravailleurs habitant dans le secteur d'assurer la permanence (en travail à distance). Si besoin, il pourrait être fait appel aux EDR qui sont mobiles.

Précisions pour les « Conseillers aux collectivités locales »

Au nombre de 12, rattachés à un EPCI, un cadre A ou A+ considéré comme « forain » par la direction, aura un bureau au siège de l'EPCI, ou au SIP,... ou ailleurs. Il n'encadrera aucun service, sa mission étant d'assurer un conseil aux collectivités. Néanmoins il pourra assurer de l'accueil de contribuables.

2° Les Services de Gestion Comptable (SGC)

Les autres trésoreries deviennent de nouveaux services appelés Services de Gestion comptable, et seront spécialisés SPL ou Hospitaliers, sans comptable.

Les services de gestion comptable correspondent aux services qui était précédemment désignés sous le terme de « back office ». Ces services ne doivent pas être en dessous du seuil de 10 agents (cible).

Sont concernées :

| |
|--|
| DOURDAN : renfort d'une mission afin d'atteindre le seuil |
| LA FERTÉ : perte du recouvrement qui part au SIP d'Etampes, apport d'une mission pour maintien du seuil. Cette trésorerie pourrait être la première à passer en SGC au 01/01/2020. |
| ETAMPES : la mission hospitalière en suspens, vu plus tard |
| PALAISEAU : récupère le SPL de Massy, de Chilly Mazarin, de Longjumeau, d'Orsay et partie du SPL de Montlhéry |
| ARPAJON : récupère une partie du SPL de Montlhéry et le SPL de Ste Geneviève des Bois |
| GRIGNY : récupère le SPL de Savigny |
| YERRES : récupère le SPL de Brunoy |
| CORBEIL : spécialisée hospitalière après transfert du SPL à Evry |
| EVRY : récupère le SPL de Corbeil |

Précisions pour la partie hospitalière

2 GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) sont prévus en Essonne :

- Nord : géré par Longjumeau

- Sud : 3 pôles (Corbeil, Arpajon, Etampes) destinés à devenir 1 GHT (probablement à Corbeil)

> Obligation de transfert de la partie gestion hospitalière d'Etampes et Arpajon à Corbeil.

D'où une spécialisation hospitalière de Corbeil pour tout le sud (Corbeil/Etampes/Evry/Arpajon), avec transfert de sa partie SPL à Evry.

Précisions pour le maillage cantonal

Une présence pérenne est obligatoire, quelle qu'en soit la forme, par canton (sauf 3 précisés par une *)
Des accueils de proximités seront donc implantés : à Angerville, Saclas, Baulne, Ballancourt, Boissy sous St Yon, Brétigny, Ris-Orangis*, Viry-Châtillon, Montgeron, Les Ulis* et Bièvres* (rappelons qu'il existait des trésoreries sur ces quatre dernières communes mais que la DDFiP a jugé bon de les fermer !).

Les services fiscaux

Les SIE

Des 8 implantations SIE, il n'en resterait plus que 4 et une antenne, par transfert :

- > d'Arpajon à Etampes,
- > de Palaiseau à Massy,
- > d'Evry à Corbeil,
- > de Yerres à Juvisy, mais avec maintien d'une antenne « dite » pérenne à Yerres... on se méfie, rappelons-nous la situation du CDIF d'Etampes qui a vu « l'antenne » disparaître au bout d'un an !
Les motifs de cette particularité sur Yerres invoqués par la direction ?
 - 1 – la Seine représente une coupure ;
 - 2 – les agents sont compétents (les autres SIE absorbés apprécieront...) ;
 - 3 – pas de place à Juvisy pour les accueillir et notamment parking (ah bon c'est un problème ? Mais aucun parking à Corbeil ni aucun parking à Massy !!!).

Les SPF

Fusion des 3 SPF confirmée à l'horizon 2020 si techniquement possible.

1 SPF départemental à Corbeil avec des antennes provisoires à Massy et Etampes, temps que la question immobilière du 75 Rue Féray n'est pas réglée permettant alors d'accueillir les agents de Massy et Etampes (mais aucune info sur une date approximative de démarrage des travaux...).

Les PCE

De 8 implantations à 3 par fusion des « antennes » à leur « siège »

Résorption progressive des « antennes » sur 3 ans : Etampes et Arpajon rejoignent Corbeil, Palaiseau rejoint Massy, Evry et Yerres rejoignent Juvisy.

Contrairement à ce qui avait été antérieurement annoncé par la direction, il ne serait plus question de maintenir les agents des « antennes » qui l'auraient souhaité sur leur site.

Les SIP

Pour la direction, rien à l'horizon 2022, même en intégrant les prochaines suppressions d'emplois (qui seraient équivalentes au volume des suppressions de ces dernières années, d'après la direction), compte tenu que leur taille ne permet pas de les fusionner sans dépasser le seuil des 50 ETP (Equivalent Temps Plein)...

Nous sommes dubitatifs, compte tenu d'un avenir plus que compromis pour ces structures (PAS, fin de la déclaration IR, plus de TH...), d'autant que le nombre de suppressions d'emplois pour la période 2020-2022 n'est toujours pas communiqué !

PAS DE CONCERTATION POUR LA CGT FINANCES PUBLIQUES NI EN NATIONAL, NI EN LOCAL !

***La CGT Finances Publiques n'a pas pour rôle d'accompagner
la destruction de nos missions, de nos emplois et des droits des agents.***

***Le ministre, la DG, la direction veulent une concertation (trouver un accord)
avec les organisations syndicales.***

***La destruction de nos services, de nos missions, des droits des agents
ne sont pas négociables !***

***Conformément à l'appel du congrès de la CGT Finances Publiques le 6 juin dernier, notre section
locale ne participera pas aux réunions de « concertation » qui vont se dérouler pendant 4 mois et
qui visent à accompagner la mise en œuvre de ces plans liquidateurs.***

***Nous appelons les collègues à participer massivement aux HMI
pour préparer la nécessaire mobilisation jusqu'au RETRAIT DU PLAN DARMANIN !***



APPEL

DU IV^e CONGRÈS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES



Le Bois-Plage-En-Ré , le 06/06/2019

Les délégués réunis à Bois en Ré réaffirment l'absolue nécessité d'amplifier la mobilisation pour faire échec aux régressions sociales mises en oeuvre par le gouvernement Macron-Philippe depuis le début du quinquennat.

La CGT Finances Publiques réaffirme son refus du projet de loi de transformation de la Fonction Publique en cours, qui cherche à anéantir les fondements même du statut.

La CGT Finances Publiques s'engage à combattre le projet gouvernemental DELEVOYE de système universel de retraite à points, et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraite, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

Nous sommes tous mobilisés pour la défense des libertés syndicales et contre toutes les violences, notamment policières et judiciaires qui s'intensifient contre les militants syndicaux, la jeunesse, et plus largement tous les citoyens mobilisés.

Nous exigeons l'annulation de toutes les condamnations prononcées à leur encontre.

Nous exigeons la levée de toutes les procédures disciplinaires contre les collègues douaniers.

Nous combattons toute tentative d'intimidation et de sanction à l'encontre des agents de la DGFIP mobilisés, à l'exemple de la Haute-Garonne.

Au moment même où nous, militants, sommes réunis en congrès, le feu vert vient d'être donné aux directeurs locaux pour dévoiler leurs déclinaisons du plan DARMANIN de liquidation du réseau DGFIP. La CGT n'a pas pour rôle d'accompagner la destruction de nos missions, de nos emplois, et des droits des agents. Ce plan, c'est la mobilité forcée et les détachements d'office.

Le ministre attend des cadres, des agents, et de leurs organisations syndicales une collaboration active à la réflexion sur ce dynamitage en règle.

La CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion au niveau national et local visant à mettre en oeuvre ce plan.

Nous exigeons du ministre Darmanin qu'il retire immédiatement son plan, et qu'il ouvre des négociations sur nos revendications :

- ▶ consolidation et réimplantations de services de proximité de pleine compétence ;
- ▶ arrêt des suppressions d'emplois, pour des embauches statutaires à la hauteur de l'ensemble de nos missions ;
- ▶ non aux externalisations et au démembrement de la DGFIP ;
- ▶ défense et amélioration de nos statuts, de nos droits et garanties et abandon du projet «transformation de la Fonction Publique» ;
- ▶ augmentation de nos rémunérations et abandon du RIFSEEP.

Nous appelons tous les agents de la DGFIP à la grève et à la lutte, sur tout le territoire au même moment dans l'unité la plus large jusqu'au retrait.

C'est sur cette base que nous discuterons avec les autres organisations syndicales.

Nous appelons tous les agents à se réunir et à prendre toutes les décisions utiles. La CGT prendra toutes ses responsabilités pour construire la mobilisation qui fera échec aux projets destructeurs